

**Procès-verbal du conseil d'établissement
École Eurêka**

Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école Eurêka, 220, rue Yvan-Duquette, Granby, le mercredi 7 octobre 2020 à 19h00.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La directrice de l'école, madame Lysanne Legault, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19h00.

Étaient présents :

Messieurs :

Robin Massé	Parent
Manuel Paços	Enseignant
Patrick Vaillancourt	Parent

Mesdames :

Manon Arsenault	Technicienne au service de garde
Renée-Alma Audet	Parent
Stéfanny Doyon	Parent
Annie Gauthier	Personnel de soutien
Lisanne Gendron-Lecours	Parent
Amy Giard	Parent
Isabelle Giard	Enseignante
Monic St-Onge	Orthopédagogue
Julie Vincent	Enseignant

formant **QUORUM**

Participaient également : Lysanne Legault, directrice

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

10CÉ2021-001

Il est proposé par monsieur Patrick Vaillancourt et appuyé par madame Lisanne Gendron-Lecours que l'ordre du jour de la séance du conseil d'établissement soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PRÉSENTATION DES MEMBRES

Chacun des membres se présente à tour de rôle car plusieurs nouveaux membres.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 JUIN 2020

10CÉ2021-002

Il est proposé par madame Manon Arsenault et appuyé par madame Lisanne Gendron-Lecours d'adopter le procès-verbal du mercredi 10 juin 2020 de l'école Eurêka.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU CÉ**

Madame Lysanne Legault demande aux membres si chacun a pris le temps à la maison de lire les règles de régie interne et si quelqu'un a des questions. C'est parfait pour tous. Une question sera toutefois répondue à la prochaine rencontre (signification d'un libellé).

10CÉ2021-003

Il est proposé par madame Monic St-Onge et appuyé par madame Amy Giard d'adopter les règles de régie interne du CÉ de l'école Eurêka.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. **NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) DU CÉ POUR L'ANNÉE 20-21**

Madame Stéfanny Doyon propose monsieur Patrick Vaillancourt pour devenir le nouveau président du conseil d'établissement 2020-2021 de l'école Eurêka.

Monsieur Patrick Vaillancourt accepte ce mandat.

Madame Stéfanny Doyon se propose pour vice-président(e)

Notre nouveau président et notre nouvelle vice-présidente sont élus sans opposition.

7. **NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE POUR L'ANNÉE 20-21**

Madame Manon Arsenault se propose comme secrétaire du conseil d'établissement 2020-2021 de l'école Eurêka.

10CÉ2021-004

Il est proposé par madame Annie Gauthier et appuyé par madame Stéfanny Doyon d'adopter la nomination au poste de secrétaire du CÉ de l'école Eurêka.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. **PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public.

9. **INFORMATIONS DE LA DIRECTION**

Madame Lysanne Legault informe les membres qu'à cause de la situation de pandémie, l'exercice de feu et celui du code bleu se feront sans élèves, seulement avec les adultes de l'école.

Monsieur Patrick Vaillancourt mentionne que ce serait quand même bien que les enfants puissent entendre le son d'une alarme de feu.

Madame Lysanne Legault mentionne également qu'aucune activité n'aura lieu jusqu'en décembre, à revoir pour janvier 2021 et ensuite.

Concernant l'horaire de l'école, tous souhaitent que petits et grands puissent aller à l'extérieur pour les deux récréations.

10. **PLANIFICATION ANNUELLE DES SUJETS AU CÉ**

Madame Lysanne Legault présente le document concernant la planification annuelle des sujets qui doivent être présentés et/ou discutés durant les réunions du CÉ. Ce document présente les sujets qui doivent être abordés selon un calendrier mensuel.

11. ÉTABLISSEMENT D'UN CALENDRIER DE RÉUNIONS

Les dates des prochaines rencontres du conseil d'établissement seront les mercredis aux dates suivantes :

- 2 décembre 2020
- 27 janvier 2021
- 10 mars 2021 devient le 17 mars 2021
- 21 avril 2021
- 2 juin 2021

10CÉ2021-005

Il est proposé par madame Monis St-Onge et appuyé par madame Stefanny Doyon d'adopter le changement de date de mars.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ

Madame Lysanne Legault mentionne que madame Julie Bourdon est encore intéressée à être membre du CÉ à titre de représentante de la communauté. Tous les membres sont en accord.

10CÉ2021-006

Il est proposé par madame Monic St-Onge et appuyé par monsieur Patrick Vaillancourt d'adopter que madame Julie Bourdon soit membre du CÉ comme représentante de la communauté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. DÉNONCIATIONS D'INTÉRÊTS

Madame Lysanne Legault souligne l'importance de faire preuve de transparence sur les sujets qui seront discutés lors des rencontres du CÉ. Elle demande à chaque participant de compléter et signer la déclaration d'intérêts.

14. ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CÉ

Madame Lysanne Legault explique que le budget de fonctionnement du CÉ est de 200\$. Ce 200\$ peut être utilisé pour rembourser des frais de déplacement et/ou de garde d'enfant de même que pour acheter des rafraîchissements ou des collations lors de la dernière rencontre de l'année. Madame Legault est désignée comme trésorière.

10CÉ2021-007

Il est proposé par monsieur Patrick Vaillancourt et appuyé par madame Isabelle Giard d'approuver le budget de fonctionnement du CÉ tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS

Les frais chargés aux parents demeurent les mêmes que ce qui a été discuté lors de la rencontre du CÉ de juin dernier. Il y a de l'ajout de personnel à l'heure du dîner pour la surveillance mais madame Lysanne Legault, directrice, verra s'il doit y avoir des ajustements à la hausse des montants facturés lors de la révision budgétaire de novembre.

16. APPROBATION DE L'UTILISATION DE MESURES BUDGÉTAIRES (SERVICE AUX ÉLÈVES)

DISTRIBUTION DES MESURES CIBLÉES EN 20-21 POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

CONFIRMATION À L'ÉGARD DES MESURES BUDGÉTAIRES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES

Considérant l'article 473.1 de la Loi sur l'instruction publique, lequel prévoit notamment que les règles budgétaires des commissions scolaires peuvent prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget d'établissement d'enseignement;

Considérant que les règles budgétaires prévisionnelles pour l'année scolaire 2020-2021 prévoient que certaines allocations sont dédiées ou protégées;

Considérant que les règles budgétaires prévisionnelles pour l'année scolaire 2020-2021 prévoient que les conseils d'établissement confirment au ministre que les mesures dédiées ou protégées ont été transférées aux établissements;

Considérant les montants attestés par la Commission scolaire du Val-des-Cerfs comme étant transférés au budget de notre école;

10CÉ2021-008

Il est proposé par madame Isabelle Giard et appuyé par monsieur Robin Massé d'adopter la distribution des mesures dédiées.

Que le conseil d'établissement de l'école Eurêka confirme que les mesures dédiées ou protégées attestées par la Commission scolaire du Val-des-Cerfs ont été transférées au budget de notre école.

De plus, le conseil d'établissement confirme avoir été informé des montants que notre établissement prévoit utiliser pour ces mesures ainsi que du plan de déploiement pour les mesures concernant notre établissement parmi les suivantes : 15025 (seuil minimal de service), 15230 (école inspirante) et 15026 (enseignant spécialiste au secondaire).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. **APPROBATION DES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION 20-21**

Madame Lysanne Legault mentionne que le document des normes et modalités d'évaluation vous a déjà été présenté en rencontre de parents. L'objectif pour cette année est de faire le rattrapage concernant la fin d'année particulière de l'année dernière. Chacune des compétences sera évaluées deux fois au cours de l'année dont à la 3^e étape. Les enseignants ont apporté des modifications concernant la première étape car elle était trop chargée. Les parents se questionnent à savoir si on bascule vers l'enseignement à distance comment ça se passerait, quels seraient les impacts sur les apprentissages et les évaluations. Les enseignants les rassurent en donnant quelques explications du fonctionnement qui serait mis en place.

10CÉ2021-009

Il est proposé par madame Isabelle Giard et appuyé par madame Renée-Alma Audet d'approuver les normes et modalités d'évaluation pour 20-21.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18. **APPROBATION GRILLE-MATIÈRES ENSEIGNEMENT À DISTANCE**

Madame Lysanne Legault explique que les horaires seront adaptés à l'enseignement à distance selon les balises du Ministère (canevas). Le canevas est en évolution concernant l'enseignement, le support des enseignants, le travail autonome, ...

10CÉ2021-010

Il est proposé par madame Julie Vincent et appuyé par madame Renée-Alma Audet d'approuver la grille-matières de l'enseignement à distance.

19. APPROBATION LOCATIONS ET TARIFS 2020-2021

Madame Lysanne Legault présente la grille des tarifs de location qui demeurent les mêmes que l'année dernière. Les seules locations acceptées pour le moment sont les locations de Granby Multisports. La désinfection sera assurée par des concierges de l'école à la suite de chacune des locations. En soirée, il y aura également des rencontres de Passe-Partout et la désinfection sera assurée par le personnel de Passe-Partout.

10CÉ2021-011

Il est proposé par monsieur Robin Massé et appuyé par madame Amy Giard d'approuver les tarifs de location pour l'année scolaire 20-21.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20. CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2020-2021

Madame Lysanne Legault mentionne que ce n'est pas vraiment le bon moment de débiter une campagne de financement avec remise de produits en ce temps de pandémie. On ira peut-être vers une stratégie axée sur les dons pour la cour d'école. Il y aura révision en janvier pour d'autres idées.

10CÉ2021-012

Il est proposé par madame Amy Giard et appuyé par monsieur Patrick Vaillancourt d'approuver la façon de faire concernant la campagne de financement pour l'année scolaire 20-21.

21. COUR D'ÉCOLE : APPROBATION PROJETS ET DÉVELOPPEMENTS

Il est proposé d'installer une remise pour l'entreposage de matériel pour la cour. D'autres projets viendront.

10CÉ2021-013

Il est proposé par monsieur Patrick Vaillancourt et appuyé par madame Isabelle Giard d'approuver les projets et développements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22. APPROBATION DES DÉPENSES RELIÉES À LA COUR D'ÉCOLE (FONDS À DESTINATION SPÉCIALE)

Madame Lysanne Legault mentionne que 2 219,02\$ ont été dépensés pour du matériel de cour d'école en raison des classes bulles.

10CÉ2021-014

Il est proposé par madame Stefanny Doyon et appuyé par madame Renée-Alma Audet d'approuver les dépenses reliées à la cour d'école.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23. NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS

- À la première soirée de rencontre
 - révision des règles de régie interne
- À la deuxième soirée de rencontre
 - il y a eu des élections dans les cinq districts et pour les comités
 - information sur les formations Webinaire

24. AFFAIRES DIVERSES (VIE DE L'ÉCOLE)

Demande au CÉ d'autoriser les marches à moins de 3 kilomètres de l'école sans traverser le boulevard Pierre-Laporte.

10CÉ2021-015

Il est proposé par madame Stéfanny Doyon et appuyé par monsieur Robin Massé d'autoriser les marches à 3 kilomètres de l'école.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Vêtements pour l'éducation physique

Pour le moment, on peut mettre un autre chandail que celui de l'école, mais il faut que ce soit une tenue sportive. Habituellement le chandail sert à l'appartenance et aux activités. Pour l'instant, il est difficile d'avoir toujours le chandail (en raison du lavage), il n'est donc pas obligatoire pour le moment de le porter à chacun des cours. Un suivi sera fait aux parents pour donner les explications et que tous comprennent la même information.

25. CLÔTURE DE LA SÉANCE

10CÉ2021-016

Il est proposé par madame Amy Giard et appuyé par monsieur Manuel Paços que la séance soit levée à 9h08.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Patrick Vaillancourt
Président

Lysanne Legault
Directrice